

LES URGENCES

Secours gendarmier: 03.89.58.71.05 ou le 17.
Urgences médicales: en l'absence du médecin traitant, appeler le 15.
Pharmacie: du Soleil rue des Clefs à Sélestat. Voir aussi carnets de Sélestat.
Services d'ambulances: Heilmann-George, 03.89.58.70.49; Bertrand, 03.89.58.71.94.
Infirmières: cabinet de Mmes Fluck, Frey, Humbert et Chapelle, 108 rue de Lattre-de-Tassigny à Sainte-Marie-aux-Mines, de 8h à 8h30, 03.89.58.66.89. Allô Seniors 68: 03.89.32.78.88.
Centre de soins: permanence et soins assurés, 159 rue de Lattre de Tassigny à Sainte-Marie-aux-Mines, sur rendez-vous ou 03.89.58.72.43.
Alma (Allô maltraitance personnes âgées): 03.89.43.40.80 le mardi de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h.

LES SERVICES

APA: pôle gérontologique Tél. 03.89.78.27.61, soutien à domicile personnes âgées et personnes en situation de handicap Tél. 03.89.73.24.47, Fax 03.89.73.26.69. Permanence de l'assistante sociale: jeudi de 9h à 12h Tél. 03.89.58.72.04.
Assistance et dépannage V.L. et P.L.: 06.10.97.64.61, nuit, week-end et jours fériés.

LES LOISIRS

Maison de Pays: de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Office de tourisme: de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Médiathèque: de 16h à 19h30.
Piscine: de 19h à 22h.
Visite des mines: Saint-Louis-Eisenhür et Gabe Gottes (03.89.58.62.11) Saint-Barthélemy de 10h à 12h et de 14h à 18h visite en anglais et allemand (pour groupes 03.89.58.72.28)
Cinéma Sélect à Sélestat: voir carnet du jour de Sélestat.

Aujourd'hui

Conseil municipal à Sainte-Marie-aux-Mines à 18 h 30 à la mairie, salle des séances.
Cinéma Vallée: Le Grand Meaulnes, à 20 h 30 à l'espace Raymond Hestin de Rombach-le-Franc.

Demain

Permanence de l'ADIL, centre d'information sur l'habitat, de 14h30 à 17h30 à la communauté communes à Sainte-Croix-aux-Mines.

À noter

■ **FERMETURE DE LA MAIRIE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES:** en raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée les vendredis 22 et 29 décembre de 14h à 17h; une permanence électorale aura lieu le samedi 30 décembre de 10h à 12h.
 ■ **RECTIFICATIF.** Dans l'article paru dimanche sur le spectacle de Hêtre à la médiathèque, il a été indiqué que le goûter avait été offert par l'association. Les boissons étaient en fait offertes par la médiathèque, le goûter étant amené et partagé par le public.

ALSACE
SAINTE-MARIE-AUX-MINES
 50, rue Wilson
 68160 Sainte-Marie-aux-Mines
 Tél: 03.89.58.75.79
 Fax: 03.89.58.53.69
Courriel: redaction-sm@alsapresse.com
Service relations clients: 0811.74.00.75 (prix d'un appel local)
Agence: ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ou samedi de 9 h à 11 h 30
Rédaction: Françoise Marissal (responsable d'agence), Anne Supply.

RN 59 Le tracé neuf a été choisi, Bois l'Abbesse sera préservé

Le tracé neuf a été choisi hier pour l'aménagement de la RN 59 entre Val de Villé et Lièpvre. Il reste à étudier les solutions pour l'entrée de Lièpvre.

« La moitié du chemin est faite. » Hier, le député Jean-Louis Christ affichait sa satisfaction après la réunion du comité de pilotage pour l'aménagement de la RN 59 entre Val de Villé et Lièpvre: c'est en effet le tracé neuf qui a été choisi. Ce qui signifie que le hameau de Bois l'Abbesse sera préservé.

Comme précise le député: « La concertation a permis de montrer que les inconvénients auraient été supérieurs avec un aménagement de la voie actuelle à ce qu'ils seront avec un tracé neuf. Il y avait une quasi-unanimité là-dessus, que ce soit

chez les industriels, les riverains, les usagers, ou les élus. »

Le choix a été fait de prendre en compte le milieu humain

Précision de Sylvain Larose, chef de subdivision études générales au service des grands travaux à la DRE (direction régionale de l'équipement): « Si nous nous étions basés uniquement sur des aspects techniques et financiers, le tracé neuf n'aurait sans doute pas été le plus efficace; mais le choix a été fait de prendre en compte le milieu humain. »

En la matière, le fait que les entreprises de Bois l'Abbesse soient favorables au tracé neuf a été prépondérant: « Un aménagement de la voie actuelle posait trop de problèmes pour la ZI, reprend Jean-Louis Christ. Or, la vallée a la chance d'avoir des entreprises performantes, il ne fallait pas les pénaliser. »

Entre joie et doutes

Les riverains joints hier par téléphone étaient partagés entre la joie et les doutes. Pour Christophe Raule, (Vieille Forge), président de « Vivre à Bois l'Abbesse », l'association que les riverains viennent de créer, « je suis optimiste, mais il faut voir le projet sur toute la longueur pour être sûrs que le choix est définitif. Mais c'est une satisfaction de voir que les gens du terrain ont été écoutés. » Philippe Schmitt (son domicile abrite le siège de l'association): « Nous savons que le tracé neuf nous apportera plus de nuisances sonores, mais nous avons accepté cela car il évitait la mort du hameau. Nous sommes conscients qu'il faut une route et accepter des concessions. Mais nous restons vigilants. » Pour Irène Tabellion, « c'est un beau cadeau de Noël ! Cela nous permet de nous projeter dans l'avenir, même si nous savons que les procédures seront complexes. » Pour Isabelle schlutz (Hoppla Geiss): « C'est un soulagement. Être dans le doute était le plus difficile, nous avions mis en suspens des travaux importants, nous allons enfin pouvoir les faire maintenant que nous savons que la maison sera préservée. »



Le hameau de Bois l'Abbesse sera préservé: la route passera au nord de la zone industrielle. Photo Françoise Marissal

Le tracé neuf n'augmentera pas l'impact sonore pour La Vancelle

Quid de ceux qui contestaient le tracé neuf, c'est-à-dire La Vancelle, les pêcheurs et Alsace Nature? « Il n'augmentera pas l'impact sonore pour La Vancelle, précise Sylvain Larose. Pour les problèmes hydrographiques, un bureau d'études nous aidera à calibrer les ouvrages de franchissement de la Lièpvrette pour diminuer l'impact au maximum. Quant aux zones naturelles, nous veillerons à la préserver au maximum; et quand cela sera impossible, nous prévoirons des mesures de compensation. »

La prochaine étape est le choix de l'entrée Est de Lièpvre, avec tunnel (s) ou pas.

« Le planning est donc chamboulé, reprend Sylvain Larose, car la problématique du tunnel est compliquée. Le dossier sera transmis au ministère fin 2007 au lieu de fin 2006. »

Pour Jean-Louis Christ, « ce retard est dû à la consultation qui a été menée. Mais cela a permis de vraiment prendre l'avis de tous. »

C'est la première fois que, pour une route nationale, on a une telle écoute des gens du terrain. »

Reste maintenant à écouter ce qu'auront à dire les habitants de l'entrée Est de Lièpvre...

Françoise Marissal

Repères

● **Tracé.** À La Vancelle gare, la route empruntera la voie actuelle, longera la future zone industrielle du Danielsrain avant de bifurquer sur la droite et traverser la rivière pour filer au nord. Il reste à déterminer à quel endroit elle rejoindra la route actuelle: à l'ouest de Bois l'Abbesse en cas de choix du tunnel à l'entrée de Lièpvre, ou à l'entrée Est de Lièpvre au rond-point actuel en cas d'abandon du tunnel.
 ● **Calendrier.** Premier trimestre 2007, diffusion d'une lettre aux riverains et mise en place d'un groupe de travail (élus, usagers, riverains) sur l'entrée Est de Lièpvre. Mi 2007, choix de la solution pour l'entrée de Lièpvre par le comité de pilotage. Fin 2007 remise du dossier par l'équipement au ministère.

Fête des Lumières Les enfants rois de la piste

Samedi au théâtre, la fête des Lumières organisée par l'office du tourisme a rencontré un vif succès, notamment auprès des plus jeunes.

La grande salle du théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines a offert samedi un spectacle étonnant: des petits apprentis funambulistiques, perchés sur un fil, aux danseurs de country, les petits

comme les plus grands ont trouvé des animations insolites pour égayer leur après-midi à l'occasion de la fête des Lumières.

Arts du cirque avec l'atelier Achille Zavatta, atelier théâtre, initiation à la danse country, guggamusik avec les Romlietoss, lecture par Francis Lier de contes de Noël... Le programme était en effet varié et alléchant! C'est que la fête se voulait différente des fêtes de Noël traditionnelles, comme l'explique Maryse Fiers, responsable de la communication à l'office de tourisme du Val d'Argent: « On garde l'aspect festif de Noël mais il n'y a pas de sapin, pas de guirlandes: c'est une fête qui sort de l'ordinaire »

Les enfants, surtout, étaient à l'honneur: « C'est la fête des enfants: aujourd'hui ils ont tous les droits! », constate l'organisatrice. « Nous voulions que tous les enfants puissent s'amuser une journée entière gratuitement. »

Cette journée a aussi été l'occasion pour la SPA de tenir un stand et, ainsi, de recevoir des



Le public a pu s'initier à la danse country. Photos Marie Gerber

informations à ceux qui le souhaitaient. Lucky, le chien de l'école du cirque, a été la mascotte de la journée... Mais pourquoi « Fête des Lumières »? « Parce qu'il y a

quelques jours, c'était la sainte Lucie, et qu'en période de Noël, on a besoin de lumière... Nous avons essayé d'illuminer la vallée! », commente Maryse Fiers. La journée s'est terminée par

un spectacle, « Le rêve bleu », avec, au programme, clowns, ventriloques et magiciens: de quoi faire rêver petits et grands en attendant le passage du Père Noël...

Marie Gerber